

ACL

Société par actions simplifiée au capital de 3 763 420 euros
Siège social : 11 Avenue du port Aérien, 33600 PESSAC
RCS BORDEAUX 401 588 652

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2025
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Proposition de la résolution de renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

DEUXIÈME RÉSOLUTION

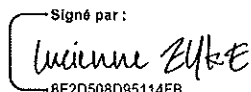
Les mandats de la société @COM.AUDIT, SUD, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Patrick MAURI, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale :

- décide de renouveler la société @COM.AUDIT, SUD dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030,
- prend acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 821-40, I, alinéa 3 du Code de commerce issu de l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Signé en la forme électronique.

Signé par :

8F2D508D95114FB...

Madame Lucienne ZYKE
La Présidente